

**60520 - Subventions diverses**

**Proposition d'attribution de subventions pour congrès, colloques et autres manifestations**

**Rapport n° CP/2018/252**

**Service gestionnaire :**  
A6 - Secrétariat général

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions à deux associations pour l'organisation de manifestations.

**1. Proposition d'attribution d'une subvention à la LPO pour l'organisation de son congrès national**

Fort de 47 000 membres dont 2 400 en Alsace, la LPO est la première association de protection de la nature de France. Chaque année, la LPO réunit pour son congrès national, ses adhérents, bénévoles, représentants de ses associations locales. Ce congrès s'est déroulé du vendredi 29 juin au dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018 au Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole d'Obernai autour du thème de l'agriculture durable et a réuni plus de 300 participants.

Mme ERNST a représenté le Président et a effectué une intervention lors de ce congrès.

La LPO a sollicité le Département du Bas-Rhin en date du 15 mai 2018 pour une subvention d'un montant de 5 000 €.

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Frais de location	11 698,00 €	Région Grand Est	10 000,00 €
Frais de restauration	3 650,00 €	Département du Bas-Rhin	5 000,00 €
Frais d'hébergement	8 514,00 €	CC Pays de Ste Odile	2 000,00 €
Frais de déplacement	12 600,00 €	Remboursements des participants	7 082,00 €
Convocation adhérents	18 030,00 €	Ressources propres LPO	30 410,00 €
<b>Total</b>	<b>54 492,00 €</b>		<b>54 492,00 €</b>

Par ailleurs, le Département du Bas-Rhin conventionne annuellement avec la LPO dans le cadre de plusieurs actions :

- En 2018 :

- Programme d'actions annuel à hauteur de 10 000 € ;
- Appel à manifestation d'intérêts « Education à l'environnement » à hauteur de 6 500 €
- La migration des batraciens dans le cadre d'une convention concernant la sécurité routière à hauteur de 20 000 €

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de 2 000 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention à la LPO pour l'organisation du Congrès national de la LPO pour un montant de 2000 €.*

Strasbourg, le 06/07/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY